

PLAN DE COURS-CADRE
SVS 1107 Droits et travail social

Cours obligatoire ou à option	Obligatoire Bac et CAC
Nombre de crédits	3
Moment dans le programme où le cours est offert	An 1 hiver
Cours préalables	---
Cours concomitants	---
Ce cours est offert dans d'autres programmes	Oui, CAC et autres
Nombre de places maximum	---

Descripteur
Présentation d'une perspective de défense des droits en travail social. Analyse des différentes lois pertinentes à la pratique du travail social. Étude des processus législatif et judiciaire. Impact des lois sur les personnes et la société.
Présentation globale (contexte et orientation du cours)
Le cours consiste dans une introduction à la perspective des droits fondamentaux de la personne et de la défense des droits en travail social. Le cours consiste en une introduction aux principales législations pertinentes en travail social (notamment les lois sur la protection de la personne (curatelle-tutelle, loi P38, loi de la protection de la jeunesse), les lois sur la protection des différentes situations sociales (chômage, aide sociale, retraite, etc.) et sur les chartes assurant la protection des droits fondamentaux. Il ne s'agit pas d'un cours portant sur l'examen technique des législations sociales mais d'un cours qui vise à familiariser les étudiantes et étudiants avec les orientations, les contenus des principales lois et mesures structurant les différents régimes de protection de la personne et de protection sociale et civile au Québec et au Canada afin de les familiariser aux enjeux juridiques entourant la pratique du travail social. De plus, le cours vise à soutenir l'acquisition d'une lecture critique sur la violation des droits, sur les stratégies de défense des droits susceptibles d'être mises en œuvre et sur les enjeux juridiques entourant les questions de discriminations, d'inégalités et d'injustices.
Objectif général
Le cours vise à initier l'étudiante et l'étudiant à la compréhension des différentes formes de droits fondamentaux et de leurs violations (droits de la personne et droits économiques, sociaux et culturels) et des différentes législations pertinentes au travail social et à la compréhension des stratégies de défense des droits des personnes dans une perspective de justice sociale.
Objectifs spécifiques
Au terme de ce cours, l'étudiante et l'étudiant devraient être en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> - décrire le rôle du droit dans l'organisation sociale; - comprendre la procédure législative et l'organisation judiciaire des systèmes québécois, canadien et international; - connaître les droits fondamentaux de la personne, les droits économiques, sociaux et culturels et leurs violations; - connaître les principales lois intéressant la pratique du travail social et leurs cadres d'action; - comprendre les conditions d'exercice de la pratique dans le cadre des activités réservées/exclusives établies par la loi 21; - comprendre les transformations, l'évolution et l'impact des législations de protection sociale et de la personne; - soutenir la compréhension des situations sociales vécues en termes de défense des droits; - soutenir une perspective critique en regard des différentes situations d'injustices sociales.

Thèmes à couvrir
<ul style="list-style-type: none"> - Définition du droit et de son rôle dans l'État; - Perspectives théoriques en regard de la justice sociale; - Lien justice et justice sociale; - Organisation étatique et judiciaire de l'État; - Les chartes, la protection des droits fondamentaux et les enjeux de discrimination; - La protection des adultes : les lois pertinentes, les enjeux de liberté et d'autodétermination – séance de 3 heures sur tutelle et loi p38; - La protection des enfants : droits internationaux, loi de la protection de la jeunesse, avec introduction aux activités réservées et aux obligations professionnelles (séance de 3 heures); - Lois de protection des situations sociales : chômage, pauvreté, aide sociale, maladie; - Droits économiques, sociaux et culturels; - Droits des populations autochtones. <p>* Il s'agit pour l'ensemble de ces thèmes d'une introduction</p>
Approches d'intervention

Cadres d'analyse
<p>Analyse sociohistorique du droit Analyse sociojuridique du droit Analyse critique du droit Analyse juridique des situations de discriminations, d'inégalités et d'injustice</p>
Méthodes pédagogiques suggérées
Cours magistraux, utilisation de l'actualité sociojuridique, personnes invitées, débats, présentation de documentaires.
Démarches évaluatives suggérées
<p>Un examen intra pour assurer l'évaluation de l'acquisition des connaissances juridiques principales en regard de la pratique en travail social.</p> <p>Un travail portant sur la compréhension critique d'une violation d'un droit et des manières d'y faire face.</p>
Remarques particulières
L'utilisation des sites WEB d'éducation à la loi et de vulgarisation juridique est conseillée plutôt que le recours à des références, sites WEB élaborés pour les professionnels du droit.
Formation externe obligatoire

InvitéEs incontournables

ProfesseurE responsable du plan cadre	Céline Bellot
ProfesseurE associéE	Marie-Andrée Poirier
Plan cadre élaboré et modifié par	Céline Bellot, Martin Truchon, Marie-Christine Plante, Marie-Andrée Poirier.
Date de la dernière modification du plan cadre	17 novembre 2023